

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation est un concours essentiel fondé en 1961. Concours essentiel car il contribue pleinement au travail que nous conduisons au quotidien au sein de nos écoles et établissements. Alliant histoire et mémoire, dimension commémorative et édification citoyenne, le Concours National de la Résistance et de la Déportation nous permet de travailler à la constitution de futurs citoyens que sont nos élèves, élèves aptes à habiter le monde en citoyens éclairés.

A l'heure où l'Ecole et ses partenaires se mobilisent pour les valeurs de la République, ce concours permet de dessiller, d'ouvrir le regard de nos élèves sur ce qu'est un engagement citoyen, et en la personne des résistants et déportés, des engagements exemplaires.

Le sujet de la session 2016 était "*Résister par l'art et la littérature*". Cette problématique encourageait son traitement pédagogique à la croisée des champs disciplinaires dont la porosité se trouvait éprouvée. Elle permettait de convoquer de nombreuses œuvres, remarquables témoignages d'une résistance engagée sur les fronts du dessin comme de l'écriture, de la peinture comme de la musique.

La participation à cette session a connu une progression sensible, tant au niveau du nombre d'établissements que de celui des élèves participants.

En effet, 18 établissements scolaires du Calvados ont participé contre 14 l'an dernier. Quant au nombre total d'élèves ayant travaillé sur le sujet annuel du Concours, il passe de 258 élèves l'an dernier à 290 cette année.

Cette évolution positive de la participation ne doit cependant pas nous inciter à relâcher notre vigilance et notre investissement. C'est dans cet esprit que M. le Président de la République a annoncé le 27 janvier 2015 une réflexion sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation, visant à renouveler et rénover celui-ci.

Les premières pistes de réflexion devraient être annoncées avant la fin de l'année scolaire et bien évidemment communiquées à l'ensemble des partenaires qui oeuvrent à la réussite du CNRD.

Il nous faut aussi féliciter chaleureusement les élèves lauréats des six catégories, des devoirs individuels et des travaux collectifs et audiovisuels.

Mais au-delà des lauréats, je souhaite également féliciter l'ensemble des élèves du département du Calvados qui ont participé à ce concours, ainsi que leurs chefs d'établissements et les enseignants qui les ont aidés. En effet, le premier but de ce concours annuel est de perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation. La participation des élèves et des établissements scolaires montre que cet objectif reste atteint, année après année, même si nous nous devons de rester vigilants.

Je souhaite aussi remercier les membres du jury départemental. Résistants et déportés qui régulièrement encore témoignent auprès de nos élèves au sein des établissements, l'association de soutien et de promotion du concours de la Résistance et de la déportation, le comité régional Résistance et mémoire, Combattants volontaires de la Résistance et compagnie Scamaroni, mais aussi enseignants et chefs d'établissement que je tiens à remercier pour leur présence et investissement, et avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler cette année encore. Un jury qui a eu la tâche délicate de départager les meilleurs devoirs individuels et travaux collectifs. D'en extraire un nombre limité par catégorie et de les classer, tâche malaisée au vu de la valeur de l'ensemble des travaux.

A travers cette 55<sup>ème</sup> session du CNRD et son sujet "*Résister par l'art et la littérature*", les élèves ont découvert les espoirs et les doutes de ceux qui furent parmi les témoins les plus directs de la barbarie nazie.

La qualité des travaux distingués aujourd'hui rend un bel hommage à tous ceux et toutes celles qui, face au nazisme, à la barbarie et au racisme, ont fait preuve d'un engagement remarquable. A celles et ceux qui nous rappellent à notre devoir de défendre et de partager des valeurs qui dessine l'horizon d'un vivre ensemble, celui de la République.

Mathias BOUVIER

Inspecteur d'académie,

Directeur académique des services de l'éducation nationale du Calvados